



politique familiale Municipale

Comité de la famille et
Municipalité de
Rivière-Ouelle

2008





La famille riveloise,
au cœur de la communauté

Politique Familiale Municipale
La famille riveoise, au cœur de la communauté



Comité de la famille et Municipalité

Politique familiale municipale de Rivière-Ouelle

2008

*Municipalité de
Rivière-Ouelle*



Table des matières

Avant-propos	4
Mot du maire et responsable des questions familiales	5
Rôle du Comité de la famille	6
Membres du Comité de la famille	7
Membres du conseil municipal	8
Les partenaires de la Politique familiale municipale	8 et 9
Un peu d'histoire	10 à 12
Portrait statistique des familles Rivecloises	12 à 18
Définition de la famille Rivecloise	19
Objectif général	20
Objectifs spécifiques	20
Champs d'intervention	20
Plan d'action	21 à 27
Références	28

Avant-propos

Pour mettre en place une politique familiale municipale, nous devons avant tout bien connaître les familles riveloises. Pour ce faire, nous avons formé un comité de la famille afin d'analyser la situation et proposer des actions concrètes au conseil municipal. Le comité est composé de douze citoyens et de citoyennes de Rivière-Ouelle. La première tâche du comité fut de consulter la population, à l'aide d'un sondage, afin de connaître les réalités et les besoins des familles. Après avoir lu et analysé les réponses et les commentaires des 121 sondages complétés (30% des foyers), nous avons commencé le travail qui suit.

Vous trouverez dans les prochaines pages la présentation des membres du comité de la famille et des membres du conseil municipal, le mot du maire et responsable des questions familles, la définition de la famille riveloise, les objectifs de la politique, les champs d'intervention et le plan d'action triennal de la politique.

Notre politique familiale municipale est un plan de travail qui servira à améliorer la qualité de vie communautaire des riveloises et rivelois et c'est, pour toute la population, un pas de plus vers le développement communautaire. Voici donc votre politique familiale municipale : la politique familiale riveloise.



Mot du maire et du responsable des questions familiales

C'est avec grand plaisir, en tant que maire et responsable des questions familiales, que je vous présente la politique familiale riveloise. C'est en mai 2006 que la municipalité a adopté le projet de la politique familiale municipale dans le but de créer et maintenir un milieu favorable aux familles. Suite à l'adoption du projet, nous avons formé un comité de la famille afin de travailler sur ce dossier. Une fois le comité formé, nous avons consulté la population pour connaître leurs besoins et leurs préoccupations. Suite à la consultation publique, nous avons constaté que les besoins sont très variés selon les groupes d'âge. Nous devons donc avoir une pensée famille intergénérationnelle afin d'intervenir auprès des enfants, des adolescents, des adultes et des aînés. Ainsi, nous avons élaboré un plan d'action qui nous permet d'agir concrètement pour toute la population. Ce plan d'action triennal est un outil de travail essentiel à la municipalité et aux organismes de Rivière-Ouelle, il permet de concerter les actions de tous et de mettre en valeur la famille dans chaque projet.

Avoir une pensée famille pour chaque projet amène une meilleure qualité de vie pour tous. Il va sans dire que la vie communautaire en bénéficie grandement aussi de ce virage famille. C'est par les actions tel que la fête des nouveaux arrivants, la fête des nouveaux-nés, la réfection de la cour d'école, le programme incitatif d'accès à l'habitation et plusieurs autres actions que Rivière-Ouelle se dote de moyens concrets qui renforcent le sentiment d'appartenance des familles à leur milieu de vie. Vous trouverez dans les pages qui suivent non pas l'aboutissement d'un travail, mais le début des actions que nous ferons pour le cœur de notre communauté, la famille riveloise. À tous et à toutes, bonne lecture!

Roger Richard, maire de Rivière-Ouelle



Rôle du Comité de la famille

Les membres du comité de la famille ont deux rôles majeurs : ils sont à l'écoute de la population et ils sont les porte-parole de la population. Le comité est donc un conseil consultatif et exécutif. Il est le palier entre la population, le conseil municipal et les organismes locaux. En agissant ainsi, le comité permet aux organismes de rassembler leurs projets et travailler en partenariat. Étant composé uniquement de citoyens et de citoyennes (de gens natifs de Rivière-Ouelle et de nouveaux résidents) et de gens de tout âge, le comité de la famille a créé une politique familiale municipale qui agit dans tous les domaines de la communauté.

Le comité n'aurait pas pu mettre en place cette politique sans le soutien financier de 10 048.00\$ et le soutien technique de la ministre de la Famille et des Aînés, Mme Michelle Courchesne. Merci aussi au conseil municipal de Rivière-Ouelle qui a activement supporté le projet. Sans ces deux contributions, le comité n'aurait pas pu produire le présent document et n'aurait pas mis en place plusieurs actions du plan de la politique.

En terminant, le comité tient à remercier la population de Rivière-Ouelle qui est au cœur de ce beau projet. Merci à vous d'avoir participé à la consultation publique, vos idées et commentaires sont essentielles à la réalisation de la politique familiale municipale.

Au plaisir de travailler pour vous et avec vous!

Le Comité de la famille de Rivière-Ouelle



Membres du Comité de la famille

- M. Roger Richard, maire, responsable des questions familiales, citoyen, père et grand-père
- Mme Stéphanie Beaulieu, citoyenne et mère
- Mme Sonia Charest, citoyenne et mère
- M. Marc Deschênes, représentant du Club de l'âge d'or, citoyen et père
- Mme Henriette Dubé, citoyenne et mère
- Mme Marielle Gamache Hudon, agente pastorale, citoyenne, mère et grand-mère
- M. Louis-Samuel Jacques, citoyen et père
- Mme Nancy Michaud, citoyenne et mère
- Mme Anita Pelletier, citoyenne et mère
- Mme Émilie Rondeau, citoyenne et mère
- Mme Lise Thériault, citoyenne et mère
- Mme Marijo Couturier Dubé, agente de développement

** Les membres tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux réunions ou aux activités organisées par le Comité de la famille de Rivière-Ouelle.*



Élus municipaux

- M. Roger Richard, maire, transports, promotion industrielle, affaires extérieures, comité d'embellissement, responsable des questions familiales au comité de la famille
- M. Gilles Lévesque, siège 1, tourisme et loisirs;
- Mme Marie-Pierre Richard, siège 2, CO-ÉCO et CDL;
- M. Gilles Hudon, Siège 3, sécurité publique et sécurité civile;
- M. Éric Bérubé, siège 4, aqueducs, urbanisme;
- M. Daniel Scherer, siège 5, aqueducs, urbanisme;
- M. Dominic Morin, siège 6, sécurité publique, sécurité civile, hygiène du milieu.

Les partenaires de la politique familiale municipale

Centre Internet de Rivière-Ouelle

101, rue de l'Église
Rivière-Ouelle (Québec)
G0L 2C0
Contact : Mme Martine Michaud
Tél. : (418) 856-4664
Site web: <http://ciro.iquebec.com/>

Comité d'Embellissement de Rivière-Ouelle

256, route 132
Rivière-Ouelle (Québec)
G0L 2C0
Contact : Mme Andrée Gagnon Lambert
Tél. : (418) 856-2861



**Corporation Touristique de
Rivière-Ouelle**

244-B, route 132

Rivière-Ouelle (Québec)

G0L 2C0

Contact : Mme Doris Gagnon

Tél. : (418) 856-3504

Site Web : www.campingriviereouelle.com

Camping de Rivière-Ouelle

176, ch. de la Pointe

Rivière-Ouelle (Québec)

G0L 2C0

Type d'entreprise : camping

Tél. : (418) 856-1484 / Télécopieur : (418) 856-3552

Courriel : informations@campingriviereouelle.com

Site web : www.campingriviereouelle.com

Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle

Centre de Services

133, route 132

Rivière-Ouelle (Québec)

G0L 2C0

Type de service : institution financière

Tél. : 418 852-2812

**Comité des Loisirs de
Rivière-Ouelle**

120, ch. de la Pointe

Rivière-Ouelle (Québec)

G0L 2C0

Contact : Mme Bérangère Goulet Martin

Tél. : (418) 856-4030

École des Vents et Marées

101, rue de l'Église

Rivière-Ouelle (Québec)

G0L 2C0

Tél. 418 856-3101 / Télécopieur : 418 856-1075

Courriel : dirac.ventsmaree@cskamloup.qc.ca

Site web: www.cskamloup.qc.ca

Fabrique de Rivière-Ouelle

102, rue de l'Église

Rivière-Ouelle (Québec)

G0L 2C0

Contact : Mme Marielle Gamache Hudon

Tél. : (418) 856-2603

Télécopieur : (418) 856-2603



Un peu d'histoire

C'est le 29 octobre 1672 que l'intendant Talon concède à Jean-Baptiste-François Deschamps la seigneurie de la Bouteillerie située autour de la rivière Houel. Cette situation était complètement différente de celle de la Grande-Anse et de Kamouraska qui, dans leurs cas, se sont construits près du fleuve.

Les premiers censitaires se nomment Robert Lévesque, Damien Bérubé, Jacques Thiboutot, Pierre Dancosse, Michel Bouchard, Galleran Boucher et Pierre Hudon. Quelques uns sont restés et ont pris racines à Rivière-Ouelle. Petit à petit, le peuplement s'est continué. En 1692, le seigneur vend une vieille maison qui lui sert de manoir : cette maison devient le premier presbytère de Rivière-Ouelle situé près de la rivière et du cimetière actuel. Les registres s'ouvrent en janvier 1685. La première église date de 1686. Le premier curé résident est l'abbé Pierre Francheville de 1689 à 1691. Avant ces dates, les premiers colons étaient desservis par des missionnaires.

Après un début plein d'optimisme, Rivière-Ouelle connaît une période de croissance plus modeste. L'absence des seigneurs qui se font représenter par des procureurs cause une immigration insuffisante. L'agriculture fait vivre la majorité des habitants de Rivière-Ouelle. Il y a aussi un début de commerce favorisé par la présence de la rivière Ouelle.

La paroisse fournit plusieurs députés et ministres, voir même deux lieutenants-gouverneurs. Les années 1850 et 1860 voient les affrontements de Luc Letellier – Jean-Charles Chapais : les assemblées politiques sont houleuses et l'influence indue du clergé, notamment du célèbre curé Bégin (1838-1872), omniprésente. Durant la deuxième moitié du siècle, c'est au tour d'Alphonse-Pantaléon Pelletier à Québec et Ernest Gagnon à Ottawa de s'imposer sur la scène politique. C'est aussi le siècle où Rivière-Ouelle atteint en sommet quant à son nombre d'habitants (près de 4000 de population). Le système politique local se modifie avec l'apparition



de la Municipalité de Rivière-Ouelle en 1845 (elle n'est effective qu'en 1855). Le système scolaire couvre la paroisse d'écoles, en plus du célèbre Couvent de Rivière-Ouelle ouvert en 1809 et reconstruit en 1859. La Fabrique construit une nouvelle église en 1877. Rivière-Ouelle connaît, à cette époque, à la fois le surpeuplement et à la fois l'exode d'une partie de sa population.

Comme partout ailleurs, l'agriculture de Rivière-Ouelle commence à se spécialiser dans l'industrie laitière et la beurrerie prend de l'essor. Avec les années, le visage agricole de Rivière-Ouelle favorisé par l'apparition de l'électricité et surtout par la motorisation des instruments aratoires, change de plus en plus. En 1965, le réseau scolaire de Rivière-Ouelle se transforme, le Couvent et les écoles de rang ferment et ces fermetures engendrent l'ouverture de l'école primaire Vents et Marées.

Le 26 juin 1982, Rivière-Ouelle reçoit le premier ministre René Lévesque, venu revoir le lieu d'arrivée de son ancêtre et assister au jumelage de Rivière-Ouelle et Hautot-Saint-Sulpice; en juillet, il y a rassemblement des Lévesque d'Amérique.

En 1984-1985, sous l'impulsion de la Corporation Touristique de Rivière-Ouelle et avec un formidable appui du milieu, en particulier de la Municipalité et de la Caisse populaire, naît le renommé Camping Rivière-Ouelle. Riveloises et rivelois comprennent que leur avenir passe par le tourisme et que leur grandiose passé et les sites majestueux de leur paroisse ont de quoi rejoindre une clientèle touristique importante qui s'additionne à celle des chalets et établissements hôteliers de la grève. L'importante victoire remportée en 1994 avec l'inauguration du quai rénové vient effacer en partie la crise des années '70 et '80 alors que sa fermeture semblait inévitable. Rivière-Ouelle renoue partiellement avec son passé maritime. D'autres développements économiques se mettent en place, dont plusieurs entreprises de services. On peut noter, entre autres, le Camp Canawish, le Centre d'Accueil Thérèse-Martin, la Résidence Hélène Lavoie et la Résidence Jacinthe Gagnon.



La Municipalité inaugure ses bureaux en 1987. Elle modernise ses structures et met en place divers comités destinés à rendre de meilleurs services à la population. La Brigade de Pompiers s'organise en 1987 et vient améliorer le service d'incendie déjà existant. À cette période, plusieurs organismes communautaires voient le jour. Et finalement, en 2007, la municipalité de Rivière-Ouelle inaugure les nouvelles installations des aqueducs et égouts. Ces services essentiels pour la population rehaussent la qualité de vie des riveloises et des rivelois. C'est donc grâce à ces implications que nous avons une aussi belle municipalité!

Portrait statistique des familles Riveloises

Située à 10 kilomètres vers l'est de La Pocatière et à 26 kilomètres vers l'ouest de Saint-Pascal, la municipalité de Rivière-Ouelle a une superficie de 56,75 km², ce qui fait d'elle une des plus grandes municipalités côtières de la région de Kamouraska. Au cours des années 1996 à 2001, Rivière-Ouelle a connu une baisse démographique. Cette diminution de la population s'explique par le faible taux de natalité et par l'exode des jeunes vers la ville. Par contre, on remarque que depuis quelques années les gens de tous âges reviennent s'installer en région. Étant choyée par la vue panoramique et les magnifiques couchers de soleil, Rivière-Ouelle bénéficie de ces beautés de la nature et accueille de plus en plus de nouveaux rivelois. Les gens y retrouvent tranquillité et sécurité. Ainsi, cette nouvelle réalité fait en sorte que le nombre de résidents demeure un peu plus stable depuis les cinq dernières années.



Statistique Canada, recensement 2006

1. Population :
 - en 1996 : **1257**
 - en 2001 : **1177**
 - en 2006 : **1165**
 - Variation de la population entre 1996 et 2001 est de **-6,4%**
 - Variation de la population entre 2001 et 2006 est de **-1%**

2. Total des logements privés en 2006 : **629**

3. Logements privés occupés par des résidents habituels en 2006 : **436**

4. Densité de la population habitants/Km² en 2006 : **20,5**

5. Superficie des terres Km² en 2006 : **56,75**



Population de Rivière-Ouelle selon l'âge et le sexe au recensement de 2006

Source : Statistique Canada

Caractéristiques selon l'âge			
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Population totale	1 165	570	595
0 à 4 ans	50	25	20
5 à 9 ans	45	20	25
10 à 14 ans	65	30	30
15 à 19 ans	65	35	25
20 à 24 ans	45	25	15
25 à 29 ans	50	30	20
30 à 34 ans	65	40	30
35 à 39 ans	55	30	35
40 à 44 ans	70	35	35
45 à 49 ans	115	45	65
50 à 54 ans	95	60	40
55 à 59 ans	90	50	45
60 à 64 ans	70	35	30
65 à 69 ans	60	30	30
70 à 74 ans	70	35	35
75 à 79 ans	60	25	35
80 à 84 ans	50	15	35
85 ans et plus	50	10	40
Âge médian de la population	49,0	46,8	49,9
% de la population âgée de 15 ans et plus	86,3	86,0	88,2



Certaines caractéristiques du ménage	Total
Total des ménages privés ¹	435
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	95
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	175
Ménages formés d'une seule personne	105
Autres genres de ménage ²	65
Taille moyenne du ménage	2,4

¹ **Caractéristiques du ménage**

Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Un ménage privé peut être composé de groupes de familles (familles de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le logement, d'un groupe de personnes non apparentées, ou d'une personne vivant seule. Les membres du ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (p. ex., résidents temporaires ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Pour les besoins du recensement, toute personne est membre d'un ménage et d'un seul ménage. Sauf indication contraire, toutes les données comprises dans les rapports ayant trait aux ménages sont pour les ménages privés seulement.

² **Autres genres de ménage**

Comprend les ménages multifamiliaux, les ménages familiaux monoparentaux et les ménages non familiaux autres que les ménages constitués d'une seule personne.



Caractéristiques selon l'état matrimonial légal	Rivière-Ouelle, Municipalité		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Population totale de 15 ans et plus	1 010	490	520
Célibataire (jamais marié(e))	375	210	170
Légalement marié(e) (et non séparé(e))	420	215	205
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	15	5	5
Divorcé(e)	70	35	35
Veuf(ve)	125	25	100

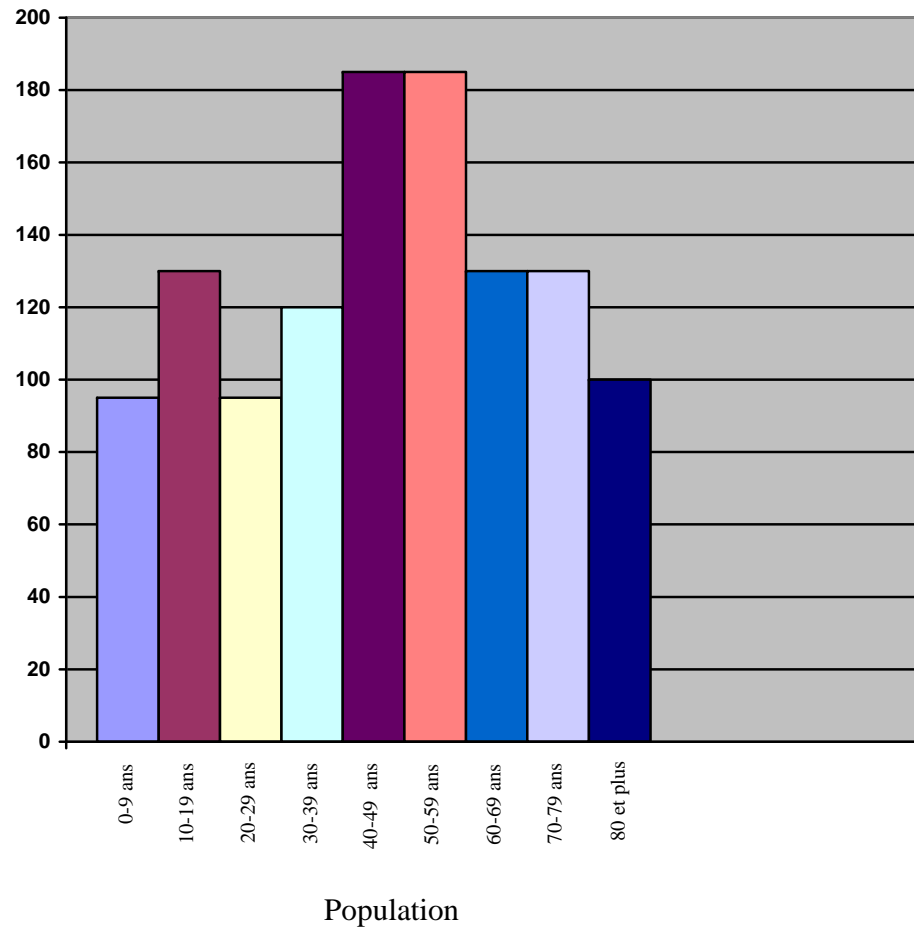
Caractéristiques des logements privés occupés	Total
Nombre total de logements privés occupés par des résidents habituels	435
Maison individuelle non attenante - sous forme de % du total des logements privés occupés	93,1
Maison jumelée - sous forme de % du total des logements privés occupés	3,4
Maison en rangée - sous forme de % du total des logements privés occupés	0,0
Appartement, duplex - sous forme de % du total des logements privés occupés	2,3



Appartement, immeuble de moins de cinq étages - sous forme de % du total des logements privés occupés	0,0
Appartement, immeuble de cinq étages ou plus - sous forme de % du total des logements privés occupés	0,0
Autres logements - sous forme de % du total des logements privés occupés	2,3
Nombre de logements possédés	385
Nombre de logements loués	55
Nombre de logements construits avant 1986	385
Nombre de logements construits entre 1986 et 2006	50
Logements ayant besoin de réparations majeures - sous forme de % du total des logements privés occupés	9,2
Nombre moyen de pièces par logement	6,7
Logement ayant plus d'une personne par pièce - sous forme de % du total des logements privés occupés	0,0



Graphique de la population de Rivière-Ouelle



Définition de la famille riveloise

Avant de définir le sens du mot « famille » pour le comité de la famille, il était important de bien comprendre ce qu'est une politique familiale. Le ministère de la Famille et des Aînés a défini la politique familiale comme étant un ensemble de mesures en faveur des familles, destinées à avoir un impact sur leurs ressources et éventuellement sur leur structure.³ De cette définition générale, le comité de la famille en a conclu que la politique familiale municipale doit intégrer toute la population riveloise. Le comité en est donc arrivé à cette définition :

« La famille Riveloise, bien qu'ancrée dans sa dimension intergénérationnelle, s'incarne en différents modèles dont, en autres, les familles traditionnelles, monoparentales, recomposées et d'accueil. Cette famille assure la transmission des valeurs individuelles et collectives, et elle apprécie la culture et l'expérience acquises par les générations antérieures. La famille Riveloise est appelée à assurer la continuité de la communauté. »



³ Ministère de la Famille et des Aînés, <http://www.mfa.gouv.qc.ca/thematiques/famille/politique-familiale/index.asp>, janvier 2008.



Objectifs et champs d'intervention

Objectif général

Afin de bien déterminer l'objectif général, les objectifs spécifiques et les actions de la politique familiale, le comité de la famille a procédé à une consultation publique. Toute la population de Rivière-Ouelle était invitée à remplir un questionnaire portant sur leurs besoins. Après avoir consulté les 121 questionnaires remplis et après avoir rencontré la population lors d'une séance publique, le comité de la famille en est venu aux objectifs suivants.

Créer et maintenir un milieu de vie favorable aux familles Riveleises.

Objectifs spécifiques

- Reconnaître la famille comme étant le noyau de la vie économique, sociale et communautaire de la municipalité.
- Se fixer des objectifs communs entre le conseil municipal, les organismes et les entreprises, afin de répondre aux besoins des familles.
- Encourager les familles à participer à l'amélioration de la qualité de vie familiale municipale.
- Guider les démarches du conseil municipal, des organismes et des entreprises à l'aide d'un plan d'action réalisable dans les champs d'intervention suivants :

1. Habitation
2. Aménagement du territoire
3. Environnement
4. Sécurité et organisation municipale
5. Loisirs et vie communautaire

6. Accessibilité aux familles
7. Communications
8. Fêtes familiales



1- Champ d'intervention : Habitation
Plan d'action 2008-2010

Constats	Objectifs	Actions	Partenaires	Coûts	Dates de réalisation
Les familles n'ont pas suffisamment de moyens pour accéder facilement aux propriétés.	Inciter les familles d'ici et d'ailleurs à venir s'établir à Rivière-Ouelle.	<p>1.1- Mettre en place un programme de crédit de taxes foncières générales de 100% pour la première année, 75% pour la deuxième année, 50% pour la troisième année et 25% pour la quatrième année pour les constructions neuves et les rénovations majeures^{4, 5}.</p> <p>1.2- Offrir des incitatifs aux nouveaux résidents de Rivière-Ouelle par différents programmes⁶.</p> <p>1.3- Par le biais du journal local, de la municipalité et du site internet, publiciser davantage les logements disponibles, les maisons à vendre ainsi que les terrains.</p>	Municipalité, Caisse Populaire Desjardins de la rivière Ouelle et Centre Informatique de Rivière-Ouelle	1.2 - 25 000\$ investissements de la caisse par année	<p>1.1 - 2008 à 2010</p> <p>1.2 - 2008 à 2010</p> <p>1.3 - 2008 à 2010</p>
Il y a aussi un manque de logements pour les aînés qui ne voudront ou ne pourront plus vivre dans leur maison.	Permettre aux aînés de demeurer à Rivière-Ouelle.	<p>1.4- Promouvoir les maisons intergénérationnelles en mettant en place un programme de crédit de taxes foncières pour une rénovation majeure (Voir 1.1).</p> <p>1.5- Consolider le centre Thérèse Martin.</p>	Municipalité et Société d'Habitation du Québec.		<p>1.4 - 2008-2010</p> <p>1.5 - Début du projet 2008, fin de la réalisation à déterminer.</p>

⁴ Pour qu'une rénovation soit majeure, elle doit faire augmenter la valeur au rôle de l'évaluation de 50 000\$. Le crédit de taxe foncière est applicable sur la différence entre l'ancienne évaluation et la nouvelle évaluation émise suite aux travaux effectués.

⁵ Le programme incitatif pour la construction d'une maison neuve et les rénovations majeures est applicable dans les zones actuelles R5, R6, MI5 et MI6 (en voie de révision).

⁶ Voir le programme incitatif de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle.



2- La sécurité et l'organisation municipale
Plan d'action 2008-2010

Constats	Objectifs	Actions	Partenaires	Coûts	Dates de réalisation
Manque de prévention concernant la vitesse sur les routes.	Réduire la vitesse au volant dans notre municipalité.	2.1 Cibler les secteurs achalandés de Rivière-Ouelle et informer les passagers des dangers que peut causer la vitesse au volant. 2.2 Mettre des traverses piétonnières à l'intersection du pont.	Sûreté du Québec et Municipalité	2.2 - Réfection des routes dans le cadre du projet d'aqueduc et égout.	2.1 - Une fois par année en 2008, 2009 et 2010. 2.2 - Été 2008
L'intersection à la sortie du pont (route 132, chemin Haut-de-la-Rivière et chemin de la Pointe) est peu sécuritaire.	Rendre cette intersection plus sécuritaire.	2.3 (action à venir)	Municipalité et Ministère des Transports du Québec		
Manque d'éclairage un peu partout dans la municipalité.	Rendre ces rues plus sécuritaires avec un éclairage adéquat.	2.4 Maintenir l'installation de trois nouvelles lumières par année dans la municipalité.	Municipalité	2500\$/an pour trois lumière	2009 et 2010
Peu de surveillance policière en soirée.	Augmenter la sécurité dans les rues de Rivière-Ouelle en journée et en soirée.	2.5 Faire de la surveillance de quartier.	Comité de Protection du Voisinage		En continuité



3- Environnement

Plan d'action 2008-2010

Constats	Objectifs	Actions	Partenaires	Coûts	Dates de réalisation
Manque d'espaces verts.	Augmenter le nombre d'espaces verts dans la municipalité.	<p>3.1 Planter des arbres et semer des fleurs à certains endroits où il y a peu de verdure.</p> <p>3.2 Continuer la distribution annuelle d'arbres.</p> <p>3.3 Conserver et protéger les berges de la rivière en évitant de les déboiser.</p>	Municipalité et Comité d'embellissement	3500\$/an	<p>3.1 - 2008 à 2010</p> <p>3.2 - Printemps 2008, 2009 et 2010.</p> <p>3.3 - En continuité</p>
Manque de prévention concernant les produits chimiques et les pesticides.	Faire connaître à la population les différents moyens qui existent pour remplacer les produits chimiques et informer les gens des pratiques alternatives pour améliorer les techniques d'horticulture.	<p>3.4 Diffuser quatre articles par année sur les méthodes écologiques dans le Rivière-Web.</p> <p>3.5 Inviter un employé de CO-ÉCO à informer les gens, lors de la foire horticole, des différentes techniques de travail et des produits qu'ils peuvent utiliser pour l'horticulture.</p>	Municipalité, Rivière-Web, Comité d'embellissement et CO-ÉCO	<p>3.5 - 75\$/an municipalité</p> <p>3.5 - 75\$/an Comité d'embellissement</p>	<p>3.4 - En continuité</p> <p>3.5 - Printemps 2008, 2009 et 2010</p>
La quantité de déchets est trop élevée.	Diminuer la quantité de déchets produits.	<p>3.6 Continuer la collecte des matières recyclables. (Papier, plastique, métal, carton, peinture et pile rechargeable (pour information, contactez-nous au 856-3829.))</p> <p>3.7 Encourager la population à composter leurs résidus verts.</p>	CO-ÉCO et Municipalité	3.7 - 150\$/an municipalité	<p>3.6 - En continuité</p> <p>3.7 - Printemps 2008, 2009 et 2010</p>



4- Loisirs

Plan d'action de 2008 à 2010

Constats	Objectifs	Actions	Partenaires	Coûts	Dates de réalisation
Manque d'activités familiales.	Offrir davantage d'activités pour tous.	<p>4.1 Rendre la patinoire accessible et l'opérer durant la saison hivernale.</p> <p>4.2 Rendre le terrain de soccer accessible et l'opérer durant la saison estivale.</p> <p>4.3 Offrir la gratuité aux enfants d'âge primaire à la piscine du Camping. (Certaines conditions s'appliquent.)⁷</p>	<p>Comité des loisirs</p> <p>Municipalité</p> <p>Corporation touristique de Rivière-Ouelle</p>	<p>4.1 et 4.2 - 1000\$/an Comité des loisirs</p> <p>5000\$/an Municipalité de Rivière-Ouelle</p> <p>4.3 - 300\$ Corporation Touristique</p>	<p>4.1 - Les saisons hivernales 2008, 2009 et 2010.</p> <p>4.2 - Les saisons estivales 2008, 2009 et 2010.</p> <p>4.3 - Saison estivale 2008.</p>

⁷ La Corporation Touristique de Rivière-Ouelle accorde l'accès gratuit à la piscine du CAMPING RIVIÈRE-OUELLE aux élèves de l'École Vents et Marées de Rivière-Ouelle, âgés de douze (12) ans et moins, pour la saison 2008, aux conditions suivantes :

- L'enfant doit être accompagné d'au moins un de ses parents tout au long de la baignade;
- Sur demande, l'enfant doit produire une preuve de résidence;
- La gratuité vaut du dimanche au mercredi inclusivement;
- L'accès est en fonction de la disponibilité de la piscine (capacité maximale, température, etc.); et
- Comme tout usager des services du Camping, l'enfant et ses parents sont soumis aux règlements applicables.



		4.4 Réalisation d'une boucle cyclable sécuritaire longeant le littoral.	Corporation touristique de Rivière-Ouelle (promoteur du projet)	4.4 - 155 000\$ Corporation Touristique	4.4 - Automne 2008 et printemps 2009.
Manque de lieux de rencontre pour les jeunes.	Offrir aux jeunes un lieu de rencontre et de divertissement.	4.4 Continuer d'opérer le Camp de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans durant la saison estivale.	Comité des loisirs, Municipalité Et Subventions gouv.	9500\$/an Comité des Loisirs	Été 2008, 2009 et 2010
Jeux inadéquats et emplacements récréatifs non entretenus.	Avoir des jeux adéquats dans la cour d'école.	4.5 Remplacer les jeux désuets par de nouveaux jeux.	École Vents-et-Marées, Commission scolaire Kam. – Riv.-du-Loup, Municipalité, Organismes et Entreprises et Subventions gouv.	Projet de 90 000\$	2008 à 2009



5- Aménagement du territoire
Plan d'action 2008 à 2010

Constats	Objectifs	Actions	Partenaires	Coûts	Dates de réalisation
Les plages accessibles à la population ne sont pas attrayantes en raison des déchets qui s'y retrouvent.	Rendre les plages de Rivière-Ouelle plus attrayantes.	<p>5.1 Faire 2 ou 3 corvées durant la saison estivale pour nettoyer les plages les plus achalandées.</p> <p>5.2 S'assurer qu'il y ait une poubelle à chaque plage (au quai, à la pointe et la cinquième grève est). Il y a déjà des poubelles au quai et à la Pointe. La municipalité en rajoutera à la cinquième grève est et veillera à ce que les poubelles soient régulièrement vidées.</p> <p>5.3 S'assurer qu'il y ait une affiche « pas de déchet » aux trois plages. Il y en a déjà à la cinquième grève est et au quai, la municipalité en rajoutera à la Pointe.</p>	Camp Canawish, Camp de jour et École Vents-et-Marées		5.1, 5.2 et 5.3 - Été 2008, 2009 et 2010
Manque d'information sur les places en garderie disponible et des gardiens et gardiennes disponibles.	S'assurer que les familles soient bien informées des services de gardes disponibles.	<p>5.4 Consulter les parents sur ce constat.</p> <p>5.5 Diffuser dans le journal local les noms des garderies où il y a des places disponibles.</p>	Municipalité, Comité de la famille et Rivière-Web		5.4 - Mai 2008 5.5 - En continuité 2008 à 2010



6- Le petit plus du comité de la famille
Plan d'action 2008-2010

Constats	Objectifs	Actions	Partenaires	Coûts	Dates de réalisations
Manque d'occasion pour les riveloises et les rivelois de se rencontrer.	Créer un moment de rassemblement des différents groupes d'âges.	6.1 Organiser une fête pour la rentrée scolaire.	Comité de la famille, Municipalité et École Vents-et-Marées	150\$/an	Août 2008, 2009 et 2010
Manque d'occasion pour les riveloises et les rivelois de se rencontrer.	Créer un moment de rassemblement des différents groupes d'âges.	6.2 Célébrer la fête de Noël en famille.	Comité de la famille, Municipalité, École Vents-et-Marées et Comité de développement	275\$/an	Décembre 2008, 2009 et 2010.
Manque d'occasion pour les riveloises et les rivelois de se rencontrer et manque d'informations sur les commerces, organismes et services de la région.	Créer un moment de rassemblement des différents groupes d'âges et bien informer les gens des services offerts dans la paroisse et dans la région.	6.3 Organiser une fête pour l'accueil des nouveaux résidents. 6.4 Lors de la même fête, célébrer les nouveaux-nés de l'année. 6.5 Remettre aux nouvelles familles des pochettes d'information des services, organismes et commerces.	Comité de la famille, Municipalité et <i>tous les comités, organismes et entreprises qui voudront bien collaborer à la fête.</i>	6.3 et 6.4 - 250\$/an 6.5 - 1775\$	6.3, 6.4 et 6.5 - Juin 2008, 2009 et 2010



Références

1. Carrefour action municipale et famille : <http://www.carrefourmunicipal.qc.ca>.
2. Carrefour action municipale et famille, *les 17 étapes de l'élaboration d'une politique familiale municipale* :
<http://www.carrefourmunicipal.qc.ca>.
3. Carrefour action municipale et famille, *Guide d'information*, publié en 2000 et mise à jour en 2002 et en 2005.
4. Ministère de la Famille et des Aînés : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/thematiques/famille/politique-familiale/index.asp>.
5. Politiques familiales des municipalités du Québec : http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/1/pfm_consulter.php.
6. Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 : http://www.statcan.ca/start_f.html



La famille selon les élèves de l'école des Vents-et-Marées



